



REPONSE DE MELCHIOR WATHELET, MINISTRE DE LA MOBILITE

De : Wathelet Melchior  
Envoyé : 21 May 2014 12:00  
Objet : votre courriel

Bonjour,

J'ai bien reçu votre courriel et il a retenu toute mon attention.

Un des objectifs des accords aéroportuaires de 2008 et 2010, que j'ai été chargé d'exécuter et qui sont devenus ce qu'on appelle le « plan Wathelet », était précisément de soulager l'est de Bruxelles (Woluwe-Saint-Pierre, Woluwe-Saint-Lambert, Kraainem, Wezembeek) d'une partie des nuisances excessives que les habitants de ces communes subissaient depuis l'implémentation du « plan Anciaux » en 2004.

Pour moi, et pour le cdH, il est hors de question de revenir en arrière sur ce point : il n'est « pas question », comme l'exigent certaines associations et les autres partis francophones, d'instaurer un moratoire sur le « plan Wathelet » et de revenir à la situation antérieure au 6 février 2014, avec un retour de nuisances insupportables pour l'est de Bruxelles.

Il y a clairement moyen de résoudre le problème posé par le survol de nouveaux quartiers de Bruxelles sans devoir remettre toutes les nuisances là où vous habitez. Joëlle Milquet et moi-même, au nom du cdH, avons mis sur la table du Gouvernement des solutions très claires. Dans le climat électoraliste actuel, elles n'ont pas été acceptées. Mais dès le lendemain des élections, nous reviendrons avec des propositions concrètes, avec le ferme espoir d'être entendus dans un contexte plus serein et apaisé.

En tout état de cause, une chose est certaine : l'amélioration tout à fait justifiée dont bénéficie l'est de Bruxelles sera intégralement préservée. C'est un préalable indiscutable pour le cdH.

Bien à vous.

Melchior WATHELET

Secrétaire d'Etat à l'Environnement, à l'Energie, à la Mobilité et aux Réformes Institutionnelles  
Staatssecretaris voor Leefmilieu, Energie, Mobiliteit en Staatshervorming  
rue de la Loi 51 Wetstraat  
1040 BRUXELLES - BRUSSEL